



► LOI TRAVAIL, ÉDUCATION ■ **Maintenant ou jamais !**

Passage en Force. Des millions de manifestant-e-s, plusieurs journées de grève interprofessionnelle : depuis plus de deux mois, le projet de loi Travail est massivement rejeté. Le gouvernement refuse d'entendre les revendications et multiplie les provocations et les répressions pour passer en force. Craignant de ne pas avoir de majorité parlementaire, il a utilisé l'article 49-3.

Ensemble jusqu'au retrait ! Il faut faire plier le gouvernement. Toutes les formes de protestations permettront d'amplifier le mouvement : assemblées générales et collectifs interprofessionnels, Nuits Debout, actions de blocage... SUD éducation soutient, participe et appelle à multiplier et amplifier toutes ces initiatives.

Avec le 17, le 18, le 19 mai : une semaine décisive ! L'intersyndicale nationale (CGT, FO, Solidaires, FSU et des organisations de jeunesse) appelle à « deux nouvelles journées de grèves et de manifestations, le mardi 17 puis le jeudi 19 mai ». Pour ces mêmes jours, des grèves reconductibles se préparent dans le ferroviaire à partir du 18, chez les routiers, dans la chimie, la construction, l'énergie, aux aéroports de Paris, etc. Dans plusieurs départements, des appels interprofessionnels unitaires insistent sur la nécessité d'une grève générale.

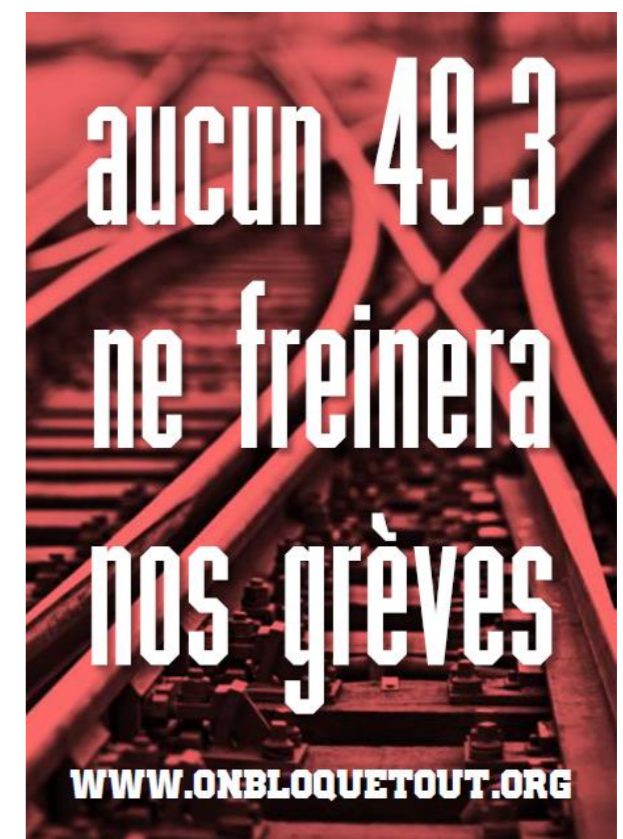
Construire la grève générale ! 9 mars, 12 mars, 17 mars, 24 mars, 31 mars, 9 avril, 12 avril, 14 avril, 20 avril, 28 avril, 12 mai, 17 mai, 19 mai... Maintenant, il faut organiser la grève reconductible ! Plus vite nous frapperons fort et bloquerons l'économie et les profits des patrons et actionnaires, plus vite nous gagnerons !

**On bloque tout ! En grève dès le 17 mai !
Construisons la grève reconductible interprofessionnelle !**

■ RÉGRESSIONS ■ **Rien à négocier**

La loi Travail facilite les licenciements, remet en cause les 35h, la médecine du travail, et casse le code du travail. Elle permet au patronat de s'affranchir de la loi au profit d'accords d'entreprises, c'est « l'inversion de la hiérarchie des normes ». C'est un projet global de régression sans précédent des droits des travailleurs et des travailleuses. Il n'y a pas d'amendements possibles. Pas de négociation de la casse de nos droits !

Dans l'éducation, l'autonomie et la territorialisation participent de la même logique. Manque de remplaçant-e-s, éducation spécialisée attaquée, réforme du collège, pressions hiérarchiques... Ce ne sont pas quelques indemnités à visées électoralistes qui tromperont les personnels sur la réalité de leurs conditions de vie et de travail dégradées depuis de nombreuses années. N'en doutons pas, si cette loi passait, la prochaine étape serait la remise en cause du statut de la fonction publique qui nous promet une flexibilisation et une précarisation de nos métiers sans précédent.



**POUR VOUS TENIR
AU COURANT DES LUTTES,
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :
WWW.SUDEDUCATION.ORG**